

Arrêté n° M26.069

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL
ET AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL
FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ SÉCURITÉ
ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Nous, Maire de la Ville d'Armentières,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 modifié, relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n° DE26.038 du 29 mars 2026 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération n° DE26.040 du 29 mars 2026 relative à l'élection des Adjoints au Maire

ARRETONS

Article 1^{er} : L'arrêté M 26.051 du 14 avril 2026 est abrogé.

Article 2 : Outre le Maire, Président, sont désignés pour siéger comme représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial les élus suivants :

Titulaires :

Monsieur Jean-Michel MONPAYS, Maire
Madame Céline LEROUX, Adjointe au Maire
Madame Martine DUBREU, Adjointe au Maire
Madame Valérie PRINGUEZ, Adjointe au Maire
Monsieur Christophe LECOEUUCHE, Conseiller Municipal
Madame Mélanie DEZEURE, Conseillère Municipale

Suppléants :

Monsieur Benjamin TISON-BEERNAERT, Adjoint au Maire
Madame Jennifer DELPORTE, Conseillère Municipale
Monsieur Samuel DEMARETZ, Conseiller Municipal
Madame Fatima BOUCLY, Conseillère Municipale
Monsieur Guillaume VILLE, Conseiller Municipal
Madame Sabine LELEU, Conseillère Municipale

Article 3 : Est désigné comme président de la Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail, Monsieur Jean-Michel MONPAYS, Maire.

Article 4 : Sont désignés pour siéger comme représentants de la collectivité au sein de la Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail les élus suivants :

Titulaires :

Monsieur Jean-Michel MONPAYS, Maire
Madame Martine DUBREU, Adjointe au Maire
Monsieur Christophe LECOEUICHE, Conseiller Municipal
Madame Mélanie DEZEURE, Conseillère Municipale
Monsieur Guillaume VILLE, Conseiller Municipal
Madame Sabine LELEU, Conseillère Municipale

Suppléants :

Madame Céline LEROUX, Adjointe au Maire
Monsieur Benjamin TISON-BEERNAERT, Adjoint au Maire
Madame Jennifer DELPORTE, Conseillère Municipale
Monsieur Samuel DEMARETZ, Conseiller Municipal
Madame Fatima BOUCLY, Conseillère Municipale
Madame Valérie PRINGUEZ, Adjointe au Maire

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie d'Armentières, le 09 juin 2026

Le Maire,



Jean-Michel MONPAYS

Pour ampliation :

Pour le Maire, et par délégation,
Christophe CARRÉ
Directeur Général Adjoint des Services